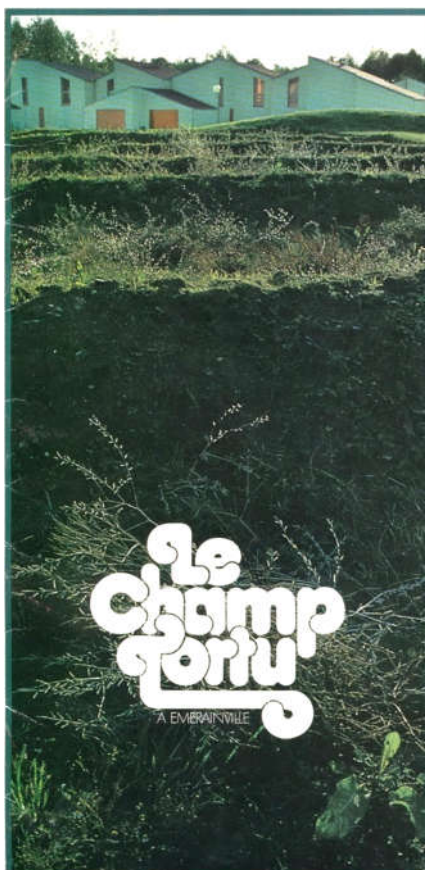


# UN CERTAIN REGARD



## – PREMIERE PARTIE – Le Champ-Tortu ... avant le Champ-Tortu !

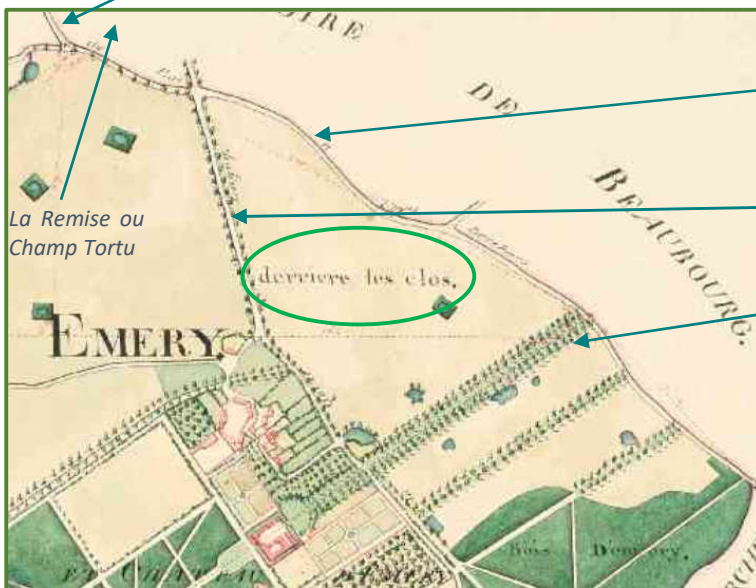
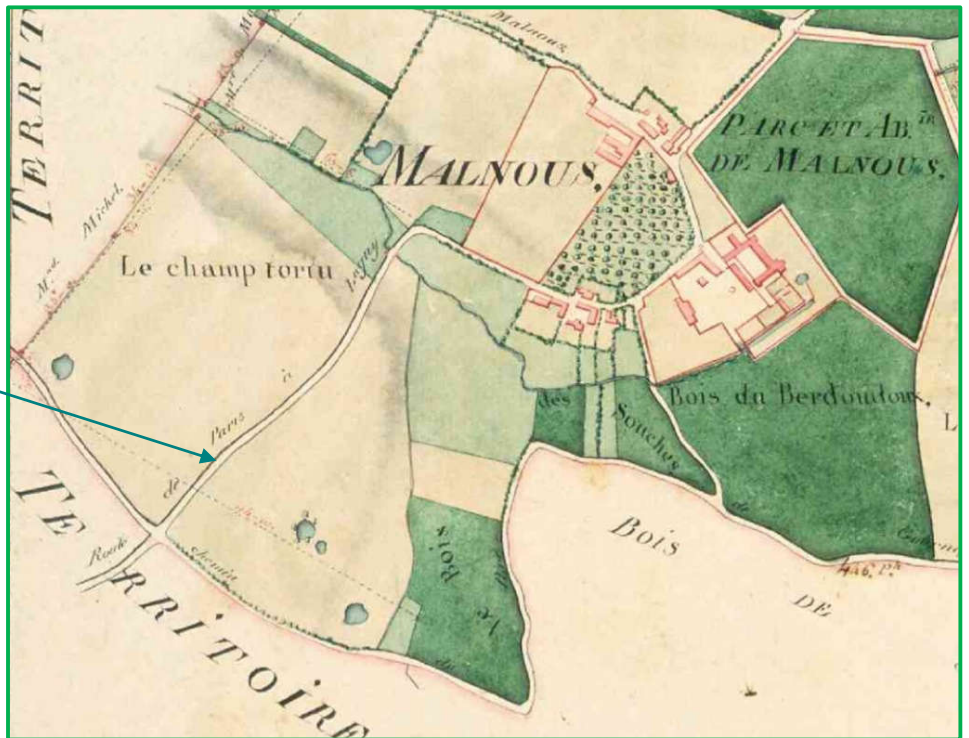
\*\*\*\*\*00000000\*\*\*\*\*

## A. UN PEU D'HISTOIRE

### 1. LE PLAN D'INTENDANCE

Dressé le 31 mars 1783 par J.B. SEMANE<sup>1</sup>, arpenteur, il y est fait mention d'un lieu, désigné sous le vocable de "Champ-Tortu", correspondant de nos jours à l'emplacement du plan d'eau inférieur et aux bâtiments qui l'entourent, situé au Nord de "Malnous", en bordure de la "Route de Paris à Lagny" ----->

A cette époque, EMERY est relié à Malnous par le "Chemin de Malnous", qui sera nommé plus tard "Chemin des Vaches". EMERY est encore à l'écart des voies de communication, celles de la route de "Paris à Lagny", ou des Chemins de "Paris à Berchères" ou de "Queue (ou de Laqueue) à Lagny".



Cet espace dénommé "derrière les clos"<sup>2</sup> est délimité par :

- ← le "Chemin du Port à Berchères" au nord et nord-est, ce Port étant très probablement celui de NOISIEL, le Chemin passant pas LOGNES;
- ← le "Chemin de Queue à Lagny" à l'ouest, passant par Beaubourg, se confondant parfois tous deux, et ...
- ← l'allée boisée face au château d'Emery.

Une partie de cet espace, prolongée jusqu'au "Bois d'Emery" et à la future voie ferrée, a servi d'assise, deux cents ans plus tard au milieu des années 1970, à la "ZAC d'Emerainville".

A noter qu'il existe à cette époque à BEAUBOURG une autre terre dénommée "la Remise ou Champ-Tortu"<sup>A</sup>, entre les Chemins de de "Laqueue" et du Port ! A EMERAINVILLE, le

Champ-Tortu n'est donc pas tout à fait là où on le pense ... sauf sur une série de plans d'EpaMarne postérieure à la création du Champ-Tortu ayant adopté, un temps, cette typologie.

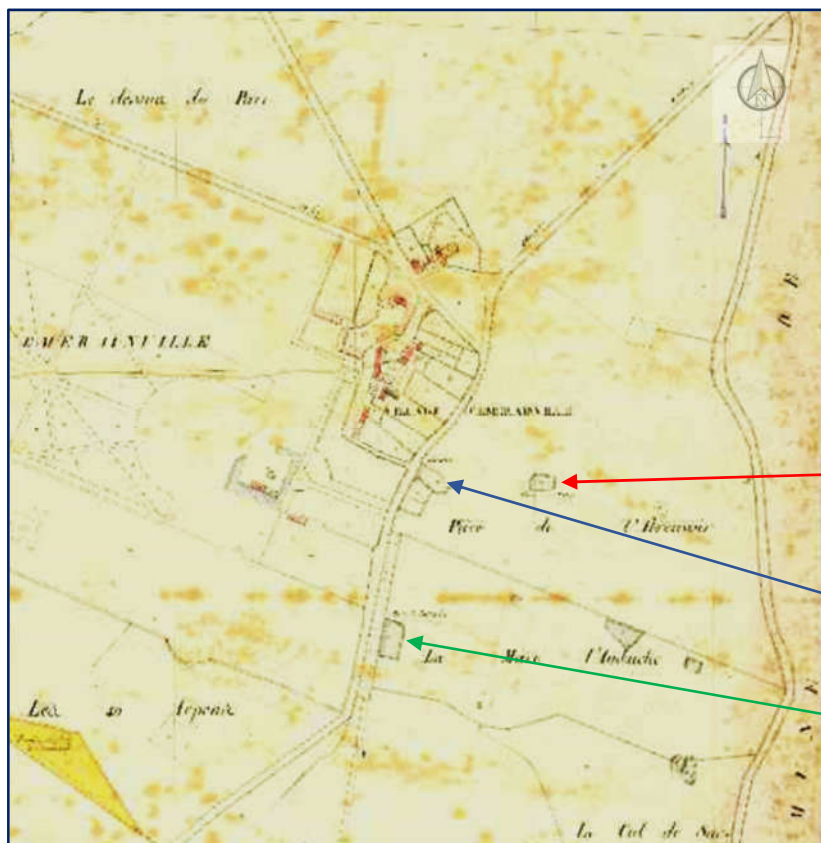
Un premier constat : il existe nombre de mares dans cet espace qui, compte tenu de leur mention, semblent être permanentes. Elles n'ont pas encore de dénomination. On les retrouvera au même emplacement sur le cadastre napoléonien suivant de 1825 révisé 1850, preuve s'il en est de leur persistance. Et nos anciens, tout comme les cartes postales du début du XIXème siècle, en ont gardé le souvenir.

1 **Jean-Baptiste SEMANE**. Hormis les dates de ses relevés, je ne peux que le situer dans la seconde moitié du XVIIIème siècle !

2 "Derrière les Clos"

A considérer le Plan d'Intendance en ouverture de cette histoire, "derrière les clos" représente un espace ouvert sur le "Chemin du Port aux Berchères" ! Était-ce un "communal" comme il en existait depuis le Moyen Age, à l'inverse d'un espace clos ... qui aurait pu donner son nom au Clos d'Emery ?

## 2. LE CADASTRE NAPOLEONNIEN



La "section C" ci-contre, dite "Du Village" (extrait), dressée par monsieur. MEUNIER, Géomètre de première classe en Août 1824, a été révisée en 1850.

Si l'appellation précédente de la pièce "Derrière les clos" semble avoir disparu, on retrouve cependant des noms qui ont persisté comme l'Abreuvoir dont l'importance semble avoir pris le dessus sur les Clos. Ainsi on trouve, présents sur les deux plans précédents :

← "la Mare aux Prêtres", un nom qui n'évoque rien à notre mémoire mais dont il est resté longtemps des vestiges.

← "l'Abreuvoir", au sein de la Pièce du même nom,

← "la Mare l'Ambuche", au sein également de la Pièce du même nom, ces deux dernières mares qu'ont connues nos primo arrivants.

### a) la Mare aux Prêtres

A la fin des années 1970, cette dénivellation du sol, vestige de la Mare, située entre le terrain de sport, le "City Park" et l'Allée Poétique, avait accueilli un équipement de loisirs sportifs comme le montre cette photo. Maintes fois modifié après dégradations compte tenu de son isolement, il a été définitivement supprimé au début de l'an 2000. Il subsiste à son emplacement une légère "déclivité" du sol qui s'estompe peu à peu. L'histoire de cette Mare doit remonter bien loin puisqu'elle est déjà mentionnée sur le Plan d'Intendance avant 1789 ! Compte tenu de sa localisation sur les plans d'Intendance et du cadastre napoléonien, cette dénivellation aurait très bien pu correspondre à celle de la Mare aux Prêtres et vous regarderez à l'avenir cet endroit d'un autre œil !



## b) L'Abreuvoir.



Cette pièce était située face au débouché de l'actuelle "Rue de la Famille Auribault", anciennement "Rue de la Mairie", sur le "Chemin de Grande Communication N°51" menant à Combeault<sup>3</sup>, Ce qui restait de cet abreuvoir existait encore au tout début des années 1970, ce qui m'a été confirmé. Les logements, construits par la Société Emmaüs et pour la Place Mendès France (ou de l'Europe) ont eu raison de ce vestige.

## c) la Mare l'Ambuche

Elle se situe au Sud de la deuxième haie d'arbres figurant sur le Plan d'Intendance précédent, située dans l'axe du château. Au fil des temps, elle était devenu le lavoir communal ... sans abri pour les lavandières. Tout comme l'Abreuvoir, la dite Mare était située en bordure du "Chemin de Grande Communication N°51". Ce qui restait de la Mare l'Ambuche (ou à Lambuche comme cela était écrit parfois sur les cartes postales au début des années 1900) a disparu définitivement dans l'emprise du "Collège Vincent Van Gogh" et de l'Allée du Crocodile Rose au milieu des années 1980.



Le départ aux prés et l'abreuvoir de la Ferme



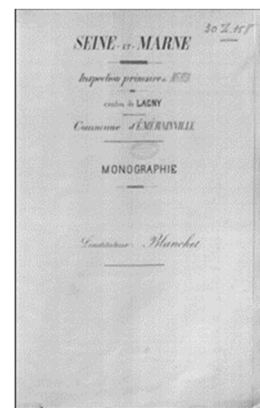
Quant au "Chemin de Grande Communication N°51", avant de devenir "Rue d'Emery", il fut nommé "Chemin Départemental N°51" (CD-51).

<sup>3</sup> L'orthographe des noms de lieu (Emery, Malnous, Combeault, l'Ambuche, Emerainville) est reprise de celle utilisée à ces époques.

### 3. LA MONOGRAPHIE COMMUNALE D'EMERAINVILLE<sup>4</sup>



Rédigée en novembre 1888 par Clément-Désiré BLANCHET<sup>5</sup>, instituteur de la Commune, elle ne nous en apprendra pas davantage quant à la localisation de la pièce dénommée "Champ-Tortu", pièce qu'il n'évoque d'ailleurs pas. Il mentionne cependant que l'ensemble des terres de la Ferme d'Emerainville sont propriété de la Vve MENIER qui en a fait l'acquisition ... "il y a six ou sept ans".



Sur le plan joint à cette monographie (ci-contre), figure le tracé du "Chemin de fer de Paris à Belfort", réalisé en 1857. A cette époque, la gare "Emerainville-Pontault" était située au Sud de la voie ferrée, territoire de notre commune. A noter également que le tracé du "Chemin de La Queue à Lagny", aussi appelé sur une certaine distance "Chemin du Port par Croissy",

reprend en partie celui de la déviation du CD-51 et du "Chemin du parc au Bœufs" que nous connaissons actuellement. Les premiers plans de la "Mission d'études et d'aménagement de la Ville Nouvelle de Marne-la-Vallée", ancêtre d'EpaMarne, reprendront la dénomination du cadastre napoléonien : "Chemin du Port".

## B. D'OU VIENT DONC CETTE DENOMINATION : "CHAMP-TORTU" ?

Voilà pour le contexte géographique et topographique passé ... qui ne nous a pas éclairé sur l'origine de ce patronyme, "Champ-Tortu", choisi pour notre Résidence ... mais par qui ? La "Mare l'Embûche" dont s'enorgueillit notre groupe scolaire a bien fait partie de notre environnement ... mais pas à cet emplacement. Comme je l'ai dit précédemment, au "Chef-Lieu" de la Commune (ce que nous appelons le Bourg), il n'y avait pas de terre de ce nom, au moins depuis la réalisation du Plan d'Intendance en 1783.

Quant à la dénomination de notre Commune, EMERY mentionné en 1783, elle fut nommée "ÉMÉRAINVILLE" jusqu'au début du XX<sup>ème</sup> siècle, avec ces deux accents qui se retrouvent également sur les cadastres des communes voisines. ÉMÉRAINVILLE et EMERAINVILLE ont coexister un long temps ... avant qu'EMERAINVILLE n'évolue tout récemment en EMEU, pour nous émouvoir, ou pour faire moderne : "la Poétique de l'Espace" ... urbain pour plagier Bachelard !

### 1. QUELLE ETHYMOLOGIE ?

Un point est certain, "Champ-Tortu" n'a aucun rapport avec la tortue comme certains pourraient et ont pu le croire, voire l'écrire, y compris sur notre site. Nos maisons ne se promènent pas ... même si leurs planchers ont oscillé sur leurs fondations dans un sol à l'époque gorgé d'eau ! Il est cependant intéressant de connaître l'origine de ce mot, "tortu", qui semble se perdre dans la nuit des Dictionnaires. Son origine viendrait de tors ou tortueux, "qui est à la fois tordu et courbe, qui a une conformation irrégulière" dit le CNRTL<sup>6</sup>. Ce mot se retrouve mentionné par d'AVILER<sup>7</sup> en 1755 dans l'expression "Bois tortu : bois qui n'est bon qu'à faire des courbes". Charles NODIER le cite également dans son "Dictionnaire de l'Académie" en 1840. En littérature, il fut employé en particulier par George SAND (*La Petite Fadette*) et Honoré de BALZAC (*Eugénie Grandet*) et plus récemment par Gaston BACHELARD (*la Poétique de l'Espace*). Notre Champ-Tortu est donc tout en courbes ... comme le graphisme de présentation de l'OCIL. Notre "Rue du Champ-Tortu" et l'alignement des maisons à l'intérieur de nos "grapillons" répondent à la définition : "qui a une conformation irrégulière".



4 Les "Monographies communales" sont des études portant sur les communes de Seine-et-Marne réalisées par les instituteurs à la demande du Ministère de l'Instruction publique pour la préparation des expositions universelles de 1889. Les plus anciennes datent de 1872. Ces premiers documents ont été écrits à l'initiative de l'instituteur ou de sociétés historiques locales, avant que la demande du Ministère de l'Instruction publique ne généralise ces pratiques. (Site des archives 77)

5 <http://archives.archinoe.com/cg77/index.php/docnumViewer/calculHierarchieDocNum/152985/621:812184:152985/778/1244>

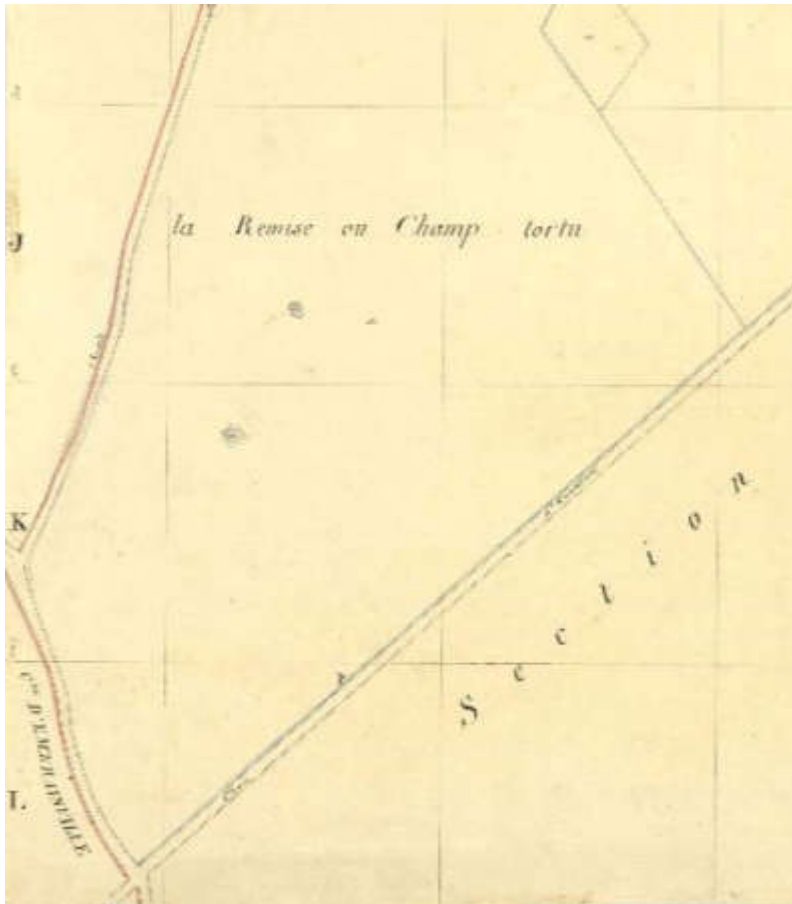
6 CNRTL : Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales !

7 Augustin-Charles d'AVILER (1653-1701) - architecte français. In "Dictionnaire d'architecture civile et hydraulique"



# NOTE DE FIN

## A La Remise ou Champ-Tortu à BEAUBOURG



Extrait de la Section B, dite de Beaubourg à CROISSY-BEAUBOURG – 3<sup>e</sup> Feuille, du cadastre napoléonien  
Terre contiguë à EMERAINVILLE, en bordure du Chemin du Port à Berchères